

cevoir les plaintes des colons et de s'enquérir de leurs griefs sont des hommes intègres, intelligents et remplis de patriotisme. Nous avons confiance en eux, et nous espérons que leur travail sera une œuvre éminemment utile à la cause sacrée de la colonisation.

Mais il est une chose qui m'étonne, lorsque j'entends l'honorable député de Dorchester crier au scandale et accuser le gouvernement au sujet des colons et des marchands de bois.

La commission de colonisation a parcouru la province. Elle est allée dans tous les grands centres et, plus particulièrement, dans cette capitale, pendant des mois. Pourquoi ne s'est-il pas présenté devant la commission, lorsqu'elle siégeait ici ? Il lui aurait été facile de faire devant elle la preuve de ses affirmations. L'honorable député aime mieux lancer des défis et se répandre en exagérations et en reproches indignés.

S'il est vrai, comme il l'affirmait hier soir, qu'il est des compagnies qui violent les règlements du ministère des Terres ; s'il est vrai, comme il le déclarait hier soir, qu'on dilapide nos forêts, qu'on vole nos bois, pourquoi l'honorable député de Dorchester et ses amis, qui ont tant à cœur le bien des colons et les intérêts de cette province, ne nous fournissent-ils pas la preuve de leurs assertions et ne nous donnent-ils pas l'occasion de punir les coupables ? Pourquoi ? Parce qu'ils ne peuvent établir le bien fondé d'aucune de ces accusations qu'ils crient sur les hustings et dans leurs journaux.

J'ai pris toutes les informations qu'il m'était possible d'obtenir ; j'ai interrogé les gérants de presque toutes les compagnies ; et je suis moralement convaincu que les affirmations de l'honorable député de Dorchester sont entièrement fausses, et je le défie de prouver qu'une seule compagnie de marchands de bois ait violé les règlements du département des Terres quant à la coupe des bois.

Pour ce qui est des petits billots dont il a parlé, je ne doute pas qu'il en ait vus. Mais il ne faut pas oublier que les colons qui ont obtenu leurs lettres-patentes, de même que les propriétaires de terres de seigneurie sont absolument maîtres